



Grenoble,
Le 27 mai 2024

COMMUNIQUE

La commission exécutive de l'UD FO de l'Isère se prononce pour l'arrêt immédiat des pressions et menaces subies par notre camarade Cyrille Venet, membre élu de la Commission exécutive de l'Union Départementale, et secrétaire général du SNMH FO, le syndicat des médecins hospitaliers Force Ouvrière, contre qui une plainte a été déposée parce que son syndicat a produit un communiqué s'indignant de la situation faite aux Palestiniens et aux personnels hospitaliers en particulier, notamment du fait que les hôpitaux sont bombardés.

Elle se prononce pour le respect de la liberté d'expression et le respect des libertés syndicales.

Voté à l'unanimité

PJ : communiqué du SNMH-FO du 19 octobre 2023